

REWORLD MEDIA ANNONCE LE LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Reworld Media annonce le lancement d'un programme de rachat d'un montant maximum de **7M€**.

Lancement d'un nouveau programme de rachat d'actions

Caractéristiques du programme de rachat d'actions lancé

Le Conseil d'Administration de Reworld Media, dans sa réunion en date du 8 février 2022¹, a décidé de mettre en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions et a alloué une enveloppe de **7M€** à ce programme.

Pour rappel : Le précédent programme de rachat d'actions lancé en juillet 2021 s'est terminé le 31 décembre 2021 lequel a donné lieu au rachat de 823.262 actions.

Durée du programme

Ce programme sera mis en œuvre entre le 8 février 2022 et le 31 décembre 2022.

Objectifs du nouveau programme de rachat :

Les actions seront acquises en vue de couvrir les plans d'attribution d'actions gratuites qui ont été mis en place pour les managers clés du Groupe.

Modalités de rachat :

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués par tous moyens selon la réglementation en vigueur, en une ou plusieurs fois, par intervention sur le marché ou de gré à gré, notamment par transactions de blocs d'actions.

Prestataire de services d'investissement

Reworld Media a confié à un prestataire de services d'investissement (Kepler Cheuvreux) le mandat indépendant de rachat d'actions.

Titres concernés :

Les actions concernées par le programme de rachat sont émises par Reworld Media sur le marché Euronext Growth sous le code ISIN FR0010820274.

Rappels

Nombre d'actions auto-détenues à ce jour

¹ conformément à la délégation de compétence adoptée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 mai 2021 dans sa 5^{ème} résolution

Au 31 décembre 2021, Reworld Media détient 3.388.725 de ses propres actions représentant 6,11 % de son capital.

Rappel du descriptif du programme de rachat d'actions adopté par l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 28 mai 2021 :

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires de la société REWORLD MEDIA en date du 28 mai 2021, dans le cadre de sa cinquième résolution, a autorisé le conseil d'administration de la Société à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce :

- *limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social*
- *prix maximal d'achat par action : dix euros (10 €) (hors frais d'acquisition) ;*
- *montant global maximum affecté au programme de rachat d'actions : vingt millions euros (20.000.000 €) ;*

Les modalités précises de cette délégation sont détaillées sur le site de Reworld Media.

A propos de Reworld Media :

Reworld Media est un groupe en développement sur deux marchés :

- Le marché BtoC via le déploiement d'offres de contenus, de services et de produits auprès d'un bassin d'audiences captives de plus de 30 millions de consommateurs qu'il accompagne dans la digitalisation de leurs modes de consommation.
- Le marché BtoB par la couverture de tous les leviers de la communication des entreprises afin de les accompagner dans la digitalisation de leur communication, et notamment en *brand marketing* et *performance marketing*.

Le Groupe a en particulier à son actif 48 marques médias multi-supports / multi-formats (web, print, vidéo, audio, TV, événements) de qualité, génératrices d'audiences dans un large nombre d'univers de consommation (Maison & Travaux, Marie France, Grazia, Auto Plus, Science & Vie, Gourmand, Top Santé, Télé Magazine, etc.) et, il intègre sa propre plateforme technologique à la performance (180 000 sites affiliés dans le monde). Fondé en 2012, Reworld Media réalise un chiffre d'affaires annuel de 425 M€ en 2020, est présent dans 11 pays, compte 951 collaborateurs et, est classé à la 4^{ème} place du FW500 2020 (classement des entreprises de la Tech française).

Euronext Growth Paris – ALREW - Code ISIN : FR0010820274

www.reworldmedia.com



Contacts :

investisseurs@reworldmedia.com / Ségolène de St Martin, 33-(0)6 16 40 90 73, sdestmartin@p-c-e.fr